

LE CLIMAT CHANGE PARIS AGIT

Plan Climat 2024-2030



Dossier de Presse
Novembre 2023

SOMMAIRE

ÉDITO ANNE HIDALGO, MAIRE DE PARIS	3
ÉDITO DAN LERT, ADJOINT À LA MAIRE DE PARIS	5
UN QUATRIÈME PLAN CLIMAT	7
LES MESURES CLES	11
1 - PROTÉGER LES PARISIENNES ET LES PARISIENS FACE AUX CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE	13
2 - MASSIFIER LA TRANSFORMATION ENVIRONNEMENTALE DU BÂTI	17
3 - AMPLIFIER ENCORE LA RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DES SERRES ET DE LA POLLUTION	21
4 - ACCÉLÉRER LA SORTIE DES ÉNERGIES FOSSILES, PRÉSERVER LES RESSOURCES EN TANT QUE BIEN COMMUN ET VISER 100 % D'ÉNERGIES RENOUVELABLES	27
5 - PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER UNE ÉCONOMIE LOCALE, RÉSILIENTE ET BAS CARBONE	31
AFFIRMER LA PLACE DES VILLES DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	35



ANNE HIDALGO
Maire de Paris

C'est un fait : le changement climatique s'accélère plus vite que prévu. À Paris, cela se traduit par des vagues de chaleur plus fréquentes et plus intenses, au point que les scientifiques n'excluent plus des pics à 50 degrés à l'avenir. Face à ces phénomènes climatiques extrêmes, mais aussi face à la pollution de l'air, nous prenons nos responsabilités pour transformer et adapter notre ville.

Avec notre « Plan Climat 2024-2030 », nous nous donnons les moyens d'accélérer la transition engagée depuis 2007 et de mieux accompagner les plus modestes et les familles précaires, parce que nous savons combien les urgences écologiques et sociales sont intimement liées.

Élaboré au plus près des réalités du terrain, en lien avec les Parisiennes et les Parisiens, les scientifiques, les associations et les professionnels, ce Plan Climat renouvelé doit nous permettre de gagner la course contre-la-montre pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050 et respecter ainsi les objectifs de l'Accord de Paris. Le plan déploie 500 mesures ambitieuses organisées autour de cinq axes prioritaires pour :

- 1 - Protéger les Parisiennes et les Parisiens des conséquences du changement climatique. Pour protéger celles et ceux qui vivent ou travaillent dans la capitale, les visiteurs mais aussi nos territoires, nos ressources et nos infrastructures, la nature sera notre meilleure alliée. Nous créerons 300 hectares d'espaces verts dans Paris et donnerons plus de place à l'eau en ville. Un « Plan Grand Chaud » pour mettre à l'abri les personnes à la rue en période de canicule verra le jour, et dans tous les arrondissements, des lieux refuges pourront accueillir les personnes vulnérables en cas de fortes chaleurs : les personnes âgées ou souffrant de maladies chroniques, les femmes enceintes, les jeunes enfants.
- 2 - Diminuer les gaz à effet de serre et la pollution qui tuent. Nous allons réduire encore la place de la voiture au profit de la nature, des piétons et des vélos, en créant un cœur piéton dans chaque arrondissement et en multipliant les rues aux écoles végétalisées.

- 3 - Intensifier la transformation du bâti parisien, notamment de nos écoles et de nos crèches, avec 100% des établissements rénovés d'ici 2050. Nous nous tiendrons aux côtés des Parisiennes et des Parisiens pour les accompagner dans leurs travaux de rénovation thermique, tout particulièrement auprès des plus modestes avec la mise en place d'un «zéro reste à charge».
- 4 - Accélérer la sortie des énergies fossiles et préserver les ressources. Nous multiplierons les projets d'énergie verte, avec le développement de 6000 micro-installations de production d'énergies renouvelables à Paris. Nous engagerons des actions pour chauffer nos équipements publics d'ici à 2040 sans passer par les énergies fossiles.
- 5 - Promouvoir et accompagner une économie locale, en privilégiant toujours la réparation et le réemploi, avec notamment de nouvelles ressourceries dans tous les arrondissements.

Ce Plan Climat est à l'image de notre ambition de faire «*plus vite, plus local et plus juste*». Il met à disposition de l'ensemble des Parisiennes et des Parisiens les outils nécessaires pour changer leurs habitudes et être acteurs de la transformation de notre ville.

Toutes ces actions sont essentielles pour continuer vivre à Paris dans de bonnes conditions et en bonne santé.

Vous pouvez compter sur moi pour continuer sur cette voie.

Saisissons-nous de cette opportunité unique que représente ce «Plan Climat 2024-2030» pour accélérer encore la transition écologique à Paris !



DAN LERT

Adjoint à la Maire de Paris
chargé de la transition écologique, du Plan Climat,
de l'eau et de l'énergie

Six années nous séparent de l'adoption du dernier Plan Climat. Durant cette période, nous n'avons pas ménagé nos efforts. Jour après jour, semaine après semaine, nous construisons une ville plus écologique, avec ses dizaines de centrales solaires, ses centaines de kilomètres de pistes cyclables, ses milliers de logements éco-rénovés, ses dizaines de milliers d'arbres plantés.

Mais durant ces six ans, jamais les conséquences du changement climatique n'ont été aussi manifestes. Les canicules ont marqué tous les étés, les pluies diluviennes se sont multipliées provoquant des inondations, les sécheresses ont été plus fréquentes en été et même désormais en hiver. Les scientifiques sont clairs : c'est bien peu en comparaison avec ce qui nous attend dans les prochaines années. 50 degrés à Paris est une réalité qui pourrait arriver plus vite qu'on ne le croit.

Pour faire face à ce défi, nous devons répondre à un double impératif. Réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre pour rester sur la trajectoire de l'Accord de Paris, et transformer notre territoire pour lui permettre de résister à ces chocs climatiques.

Le Plan Climat 2024-2030 est la stratégie de la Ville de Paris pour y parvenir. Il est le fruit d'un travail de plus d'une année de l'ensemble de la Ville, des 17 mairies d'arrondissement, avec des milliers de Parisiennes et de Parisiens, d'associations et d'entreprises, sous l'œil vigilant d'experts reconnus internationalement.

Ce document est un véritable plan de lutte contre les inégalités. Les personnes les plus précaires et les plus fragiles sont les plus fortement touchées alors même qu'elles contribuent le moins au changement climatique. Je suis très fier que Paris fasse de la protection des plus vulnérables face au changement climatique la priorité des priorités. Nombre de mesures de ce Plan Climat sont ainsi tournées vers les enfants, les personnes âgées, les personnes souffrant de problèmes médicaux, les populations socialement précaires, et en particulier les mal-logées.

Pour réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre et adapter le territoire au choc climatique, nous mettons en place les solutions qui sont connues et éprouvées : celles basées sur la nature, la sobriété, l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables afin de sortir des énergies fossiles. Nous refusons le tout technologique et la croyance aveugle dans les innovations miracles.

Enfin, je suis convaincu que la solution au changement climatique repose sur une bifurcation écologique de l'économie. Notre modèle basé la surconsommation et la prédation des ressources est incompatible avec la protection du vivant. Dans ce Plan Climat, la Ville de Paris déploie tous les leviers municipaux pour développer un autre économie, plus locale, plus durable et plus solidaire, qui encourage d'autres façons de produire et de consommer. Moins de publicité en ville, moins de trafic aérien, plus de réemploi et de commerces de proximité, c'est une économie plus résiliente et bas-carbone.

Avec ce Plan Climat, Paris reste à la pointe de l'ambition climatique, à la hauteur des enjeux et des attentes des Parisiennes et des Parisiens.

UN QUATRIEME PLAN CLIMAT

■ LE MODÈLE PARISIEN DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Avec ce nouveau Plan Climat, Paris amplifie et accélère son action de lutte contre le changement climatique. Depuis 20 ans, les politiques engagées ont permis de poser les constats, de réfléchir aux solutions et de mobiliser de tous les acteurs parisiens pour développer des actions résolues d'atténuation et d'adaptation de la ville face au changement climatique, qui n'a eu de cesse de progresser tant en rapidité qu'en conséquences. Ce quatrième Plan Climat vient apporter une dimension très opérationnelle et planifiée des actions à mener à court, moyen et long terme, à l'échelle globale et dans chaque arrondissement, pour accélérer la réduction de l'empreinte carbone du territoire et faire de Paris une ville qui protège l'ensemble de sa population des effets du changement climatique en préservant la justice sociale. *Faire plus vite, plus local, plus juste*, sont les trois maîtres-mots qui ont guidé l'élaboration de ce plan qui va orienter toutes les politiques publiques de la Ville des six prochaines années.

Ce Plan Climat sonne la mobilisation générale pour garantir la viabilité de Paris dans un avenir proche, et engage le territoire dans une course contre la montre afin de respecter l'objectif de l'Accord de Paris en contenant le réchauffement climatique sous les 1,5°C à l'échelle mondiale. Pour se faire, Paris se fixe :

1/ Des objectifs à 2030, qui se traduisent par des actions immédiates, pour :

- Réduire de 50% les émissions locales de gaz à effet de serre par rapport à 2004
- Réduire de 40% l'empreinte carbone du territoire ; réduction de 35% des consommations énergétiques
- Atteindre 45% d'énergies renouvelables dans la consommation parisienne, dont 10% produites localement

2/ Des objectifs à 2050 pour faire de Paris un territoire zéro émission de gaz à effet de serre avec :

- Une réduction de 80% l'empreinte carbone du territoire par rapport à 2004
- Une réduction de 50% les consommations énergétiques sur le territoire
- 100% d'énergies renouvelables dans la consommation dont 20% produites localement

Atteindre la neutralité carbone à horizon 2050 est un défi de taille pour lequel la Ville de Paris s'engage résolument, sur l'ensemble de ses domaines de compétences, et qui concerne tous les pans de la vie des Parisiennes et des Parisiens.

Le Plan Climat s'articule autour de cinq grands axes :

- Protéger les Parisiennes et les Parisiens face aux conséquences du changement climatique
- Accélérer la réduction des gaz à effet des serres
- Massifier la transformation énergétique du bâti
- Accélérer la sortie des énergies fossiles, préserver les ressources en tant que bien commun et viser 100 % d'énergies renouvelables
- Défendre une économie locale, résiliente et bas carbone

■ UN PROCESSUS ENGAGÉ DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES

En 2007, Paris s'illustre déjà comme une ville pionnière dans la lutte contre le dérèglement climatique avec l'adoption de son premier Plan Climat. Actualisé en 2012, le Plan Climat franchissait un nouveau cap en 2018 avec une troisième version fixant des objectifs extrêmement ambitieux pour mettre en œuvre les objectifs de l'Accord de Paris.

Le Plan Climat, par sa transversalité, constitue un formidable outil de transformation en matière de transition écologique et de lutte contre le dérèglement climatique. Il fixe des objectifs ambitieux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et détaille un panel d'actions concrètes pour atteindre ces réductions dans tous les domaines, comme le bâtiment, les transports, énergie, alimentation, déchets, cadre de vie, mobilisation, finance, etc.

Une méthode démocratique et participative pour un nouveau Plan Climat élaboré avec les Parisiennes et les Parisiens

Parce que le climat est l'affaire de toutes et tous, le nouveau Plan Climat de Paris est issu d'un large processus de concertation et de co-création avec les citoyens parisiens, associations, scientifiques et spécialistes du climat :

- 1 année d'échanges et de co-construction avant l'adoption finale
- 15 membres du « comité des garants » composé de scientifiques, experts, responsables associatifs qui ont suivi et donné des avis à toutes les étapes de l'élaboration du Plan climat
- 140 événements ayant réunis plus de 4200 citoyens, associations et experts
- Plus de 1200 contributions

Les dates majeures du nouveau Plan Climat de Paris



Des mesures audacieuses pour faire face à l'urgence climatique

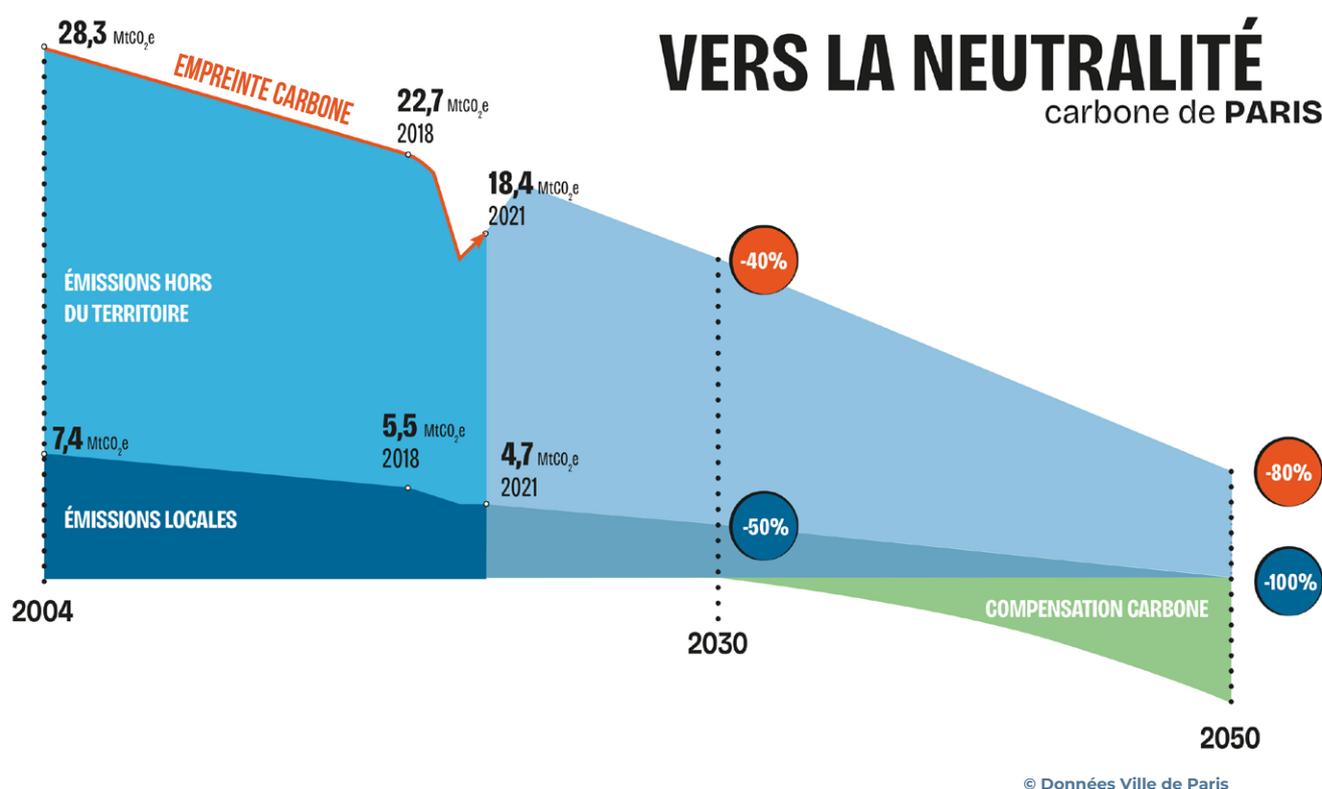
Le changement climatique accélère partout dans le monde. En Europe, le phénomène est deux fois plus rapide qu'au niveau global. Trop d'États n'ont pas engagé les efforts nécessaires pour respecter l'Accord de Paris visant à contenir le réchauffement climatique sous la barre des 1,5°C au niveau planétaire. Pourtant les scientifiques du GIEC ne cessent de le répéter : le temps pour agir est compté, et chaque degré compte, chaque dixième de degré compte, chaque tonne de CO² évitée compte.

À Paris, où les températures moyennes dépassent déjà de 2,3°C celles de l'ère préindustrielle, les événements climatiques extrêmes se multiplient : sécheresses et vagues de chaleur s'intensifient été après été, des épisodes de pluie torrentielles se produisent régulièrement, alors que la rigueur hivernale semble de plus en plus appartenir au passé. La capitale se prépare à vivre dans un environnement modifié pouvant dépasser les +2,5°C en 2030, et un réchauffement moyen de l'ordre de +3°C à l'horizon 2050 par rapport à l'ère préindustrielle. Cela implique que Paris va connaître des pics de chaleur extrêmement élevés. Les scientifiques du groupement Groupe régional d'expertise sur le changement climatique et la transition écologique n'excluent plus des pics à 50°C.

À l'heure de l'emballage climatique, la réduction drastique et rapide des émissions de gaz à effet de serre à Paris pour atteindre la neutralité carbone est plus que jamais une priorité. Il s'agit également de tout mettre en œuvre pour adapter le territoire aux effets passés et futurs du changement climatique, tout en protégeant les populations des menaces que cette accélération fait peser sur leurs conditions de vie et leur santé. Agir à Paris pour atteindre la neutralité carbone et permettre à chacun de vivre dans un environnement modifié, c'est aussi protéger les plus fragiles et tout mettre en œuvre pour réduire les inégalités-socio-environnementales.

Avec ce nouveau Plan Climat, Paris se dote de moyens opérationnels inédits pour atteindre la neutralité carbone et s'adapter à la nouvelle donne climatique. En choisissant de privilégier la sobriété et la transformation profonde de l'espace public et urbain, grâce aux solutions basées sur la nature plutôt que le recours au tout-technologique, Paris réaffirme son propre modèle d'action climatique, et mobilise tous les acteurs de son territoire pour agir à ses côtés.

Trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre de Paris entre 2004 et 2050 pour atteindre la neutralité carbone



LES MESURES CLÉS

PLUS VITE, PLUS LOCAL, PLUS JUSTE : LES PRINCIPALES MESURES POUR LE CLIMAT

- Créer 300 hectares d'espaces verts, dont 30 hectares d'ici à 2026
- Créer un grand cœur piéton par arrondissement
- Transformer le périphérique en instaurant une voie dédiée au covoiturage et aux transports collectifs, et abaisser la vitesse à 50 km/h
- Déployer des « placette oasis » dans tous les arrondissements
- Mettre en place un plan « Grand Chaud » pour les personnes à la rue
- Anticiper les épisodes de chaleur extrême en multipliant les lieux pouvant servir de refuges
- Intervenir dans toutes les écoles et crèches pour protéger les enfants des fortes chaleurs
- Rénover 100% des écoles et des crèches d'ici 2050 en développant une nouvelle méthode de rénovation globale, alliant rénovation thermique, adaptation aux fortes chaleur et accessibilité
- Mettre en place un « zéro reste à charge » pour la rénovation des logements des ménages les plus modestes
- 100% des résidences seniors Ville de Paris rénovées énergétiquement d'ici 2027
- Ne plus recourir aux énergies fossiles pour chauffer les équipements publics municipaux parisiens d'ici à 2040
- Développer 6000 micro-installations de production d'énergies renouvelables sur les bâtiments publics
- Réduire de 30% la consommations liée à l'éclairage public d'ici 2026
- Sortir le parc de véhicules municipaux de la motorisation thermique d'ici 2030
- Réduire de 15% les prélèvements d'eau en optimisant les réseaux et en instaurant un plan de sobriété hydrique
- Sortir progressivement de l'utilisation du béton dans les constructions au profit de matériaux biosourcés
- Créer un « hub » de l'économie sociale et solidaire et du réemploi, et de nouvelles ressourceries dans tous les arrondissements
- Tout mettre en œuvre pour l'instauration d'une taxe sur le e-commerce avec l'explosion des livraisons en s'inspirant de la taxe Amazon
- Soutenir l'adoption d'un traité de non-prolifération des énergies fossiles à l'échelle mondiale



© Joséphine Brueder / Ville de Paris



© Joséphine Brueder / Ville de Paris

1 - PROTÉGER LES PARISIENNES ET LES PARISIENS FACE AUX CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La protection des Parisiennes et des Parisiens, de celles et ceux qui y travaillent, des visiteurs, des ressources et des infrastructures est la priorité du Plan Climat 2024-2030. D'abord en transformant Paris pour la protéger des fortes chaleurs, en s'appuyant, en premier lieu, sur la végétalisation massive et les solutions basées sur la nature. Les arbres et la nature incarnent la solution la plus efficace pour baisser les températures en période de fortes chaleurs ; en ouvrant au public environ 300 hectares de nouveaux espaces verts, en aménageant des îlots de fraîcheur dans tous les quartiers et en multipliant les milieux humides, Paris sera plus vivable en période de fortes chaleurs, et moins soumise à l'effet d'îlot de chaleur urbain. Paris s'inspire de villes du sud de l'Europe et déploie une multitude de solutions pour adapter la ville aux conséquences des dérèglements climatiques. Les Parisiens seront accompagnés pour protéger leurs logements.

Parce que le changement climatique est générateur et amplificateur d'inégalités, Paris donne la priorité à la protection des ménages modestes et populations précaires, pour qu'elles n'aient pas à subir le froid et l'humidité l'hiver et la chaleur l'été dans leurs lieux d'habitation avec des programmes de rénovations d'urgence pour les appartements précaires situés sous les toits parisiens notamment. De plus, les dispositifs d'accompagnement des publics les plus vulnérables (personnes âgées, enfants, femmes enceintes) à la chaleur seront étendus et renforcés. Un plan «Grand Chaud» sera mis en place pour les personnes à la rue. Conformément aux préconisations de la mission d'information «Paris 50°C» la Ville se préparera à subir des épisodes de chaleur extrême et engagera une réflexion pour mobiliser des lieux refuges pour toute la population générale en cas de dôme de chaleur.

■ EN VÉGÉTALISANT, RAFRAICHISSANT ET ADAPTANT MASSIVEMENT PARIS

- Ouverture de 300 hectares, dont 30 d'ici à 2026, pour atteindre 10m² espace vert par habitant
- Renforcer la place de l'eau dans la ville : 120 fontaines brumisantes dans l'espace public
- Créer trois sites de baignades naturelles dans la Seine
- Désimperméabiliser et renaturer les sols : 40 % du territoire désimperméabilisé d'ici 2050, et plantation d'arbres adaptés au climat (170 000 arbres, 3 forêts urbaines)

- Généralisation des cours oasis dans les écoles
- Création de « placettes oasis » (débitumisation, fontaines et brumisateurs, toiles tendues, ombrières végétalisées...) dans tous les arrondissements
- Aménagement de 300 rues aux écoles au cours de la mandature avec plus de moitié totalement transformées et végétalisées d'ici 2026
- Assurer la présence d'un îlot de fraîcheur (bâtiments frais, parcs, jardins etc.) à moins de 7 minutes à pied de tous les Parisiens

Ouverture de 300 hectares, dont 30 d'ici à 2026, pour atteindre 10 m² espace vert/habitant

Cette mesure majeure pour l'adaptation et la protection de Paris et de sa population est issue d'une disposition inscrite au Plan local d'urbanisme bioclimatique, qui porte l'objectif de 10 m² d'espaces vert par habitant d'ici 2040. La réalisation de cet objectif implique la création et l'ouverture de 300 hectares d'espaces verts supplémentaires. Le Plan Climat précise le chemin pour y parvenir, en indiquant qu'une dizaine de parcs seront créés.

Renforcer la place de l'eau dans la ville et ouvrir trois baignades naturelles dans la Seine dès 2025

La présence de l'eau en ville est un atout évident pour l'adaptation du territoire aux vagues de chaleur et une composante essentielle du rafraîchissement de l'espace public. À horizon 2026, plus de 120 nouvelles fontaines brumisantes seront installées par Eau de Paris sur l'ensemble du territoire, dans les quartiers populaires et sur des places et placettes très fréquentées. La végétalisation des quais sera renforcée pour amplifier l'effet rafraîchissement de la Seine et des canaux parisiens. Enfin, trois lieux de baignades en Seine seront ouverts dès l'été 2025, comme héritage majeur des Jeux olympiques et paralympiques, au bras Marie (Paris Centre), au Bras de Grenelle (15^e arrondissement) et au niveau du Parc de Bercy (12^e arrondissement).

■ PROTÉGER TOUT EN RÉDUISANT LES INÉGALITÉS FACE AUX DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES

Aider les ménages les plus précaires dans la rénovation énergétique :

- Mise en place d'un « zéro reste à charge » pour la rénovation énergétique des logements des propriétaires modestes
- Priorisation des quartiers politiques de la Ville, accueillant les populations les plus modestes, dans la mise en place de mesures de transition écologique

Aider les populations fragiles face aux vagues de chaleur :

- Mise en place de mesures de protection des plus fragiles en période de canicule : personnes âgées, femmes enceintes, jeunes parents avec leur nourrisson etc. et multiplier les lieux refuges
- Mise en place un « Plan Grand Chaud » pour mettre à l'abri de la chaleur les personnes en situation de rue
- Engager une grande réflexion sur le rythme de travail en période de fortes chaleurs, avec une attention particulière pour les métiers les plus exposés comme ceux liés au BTP, au ramassage des déchets, aux espaces verts etc.

Mobilisation de lieux refuges (tunnels, sous-sols, cours Oasis ...) pour la population générale en cas de dôme de chaleur

Il s'agit d'engager une réflexion pour organiser l'accès à des espaces refuges pour les personnes qui ne pourront plus demeurer dans leurs logements en phase aigüe de la crise, à l'image ce qui s'est passé à Vancouver en 2021. Ce travail s'appuiera sur les recommandations de la mission d'information et d'évaluation consacrée aux super-vagues de chaleur à Paris et les conclusions de l'exercice de crise « Paris à 50° C », organisé par la Ville de Paris en octobre 2023. Un recensement des lieux pouvant servir de refuges (bâtiments publics frais, gymnases enterrés, tunnels et parkings, cours oasis) et l'identification des moyens à mettre en œuvre pour les transformer temporairement en lieux d'accueil, y compris la nuit sera mené, pour se préparer aux crises de demain.

Mise en place d'un « plan Grand Chaud » pour mettre à l'abri de la chaleur les personnes en situation de rue

La création d'un plan « Grand Chaud » vise à protéger les personnes à la rue de températures extrêmes, sur le modèle du Plan Grand Froid déclenché par le Préfet de police en cas de forte rigueur climatique. Cette mesure est complémentaire de toutes celles visant à renforcer le Plan canicule de la Ville.



© Joséphine Brueder / Ville de Paris



© Guillaume Bontemps / Ville de Paris

2 - MASSIFIER LA TRANSFORMATION ENVIRONNEMENTALE DU BÂTI

Paris est résolument engagée vers la neutralité carbone. Elle vise une réduction de moitié de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 par rapport à leur niveau de 2004. Pour y parvenir, elle se fixera des niveaux d'émissions à ne pas dépasser chaque année, afin d'objectiver les efforts attendus sur chacun des secteurs et d'aligner toutes ses politiques publiques sur la trajectoire de décarbonation.

La rénovation énergétique de tous les immeubles et bâtiments parisiens est le chantier du siècle, cet engagement est réaffirmé par l'ambition très forte de la Ville sur son propre parc. Un grand plan de rénovation de tout son patrimoine municipal sera engagé. Une nouvelle méthode de rénovation globale des écoles et des crèches permettra de les rendre performantes d'un point de vue énergétique, mais également de les protéger des fortes chaleurs et de les rendre 100% accessibles. La rénovation des logements sociaux sera poursuivie au rythme très élevé de 5 000 logements traités par an, pour assurer le confort thermique estival et hivernal des Parisiennes et des Parisiens locataires du parc social. Les dispositifs d'accompagnement des copropriétés privées seront renforcés, en particulier pour les ménages les plus modestes, des dispositifs seront créés en direction des petits commerçants.

Avec son nouveau plan local d'urbanisme bioclimatique, Paris s'est dotée d'un outil puissant, pour construire moins, régénérer plus, et réduire l'empreinte carbone des constructions. Le recours au béton sera fortement réduit, afin d'en sortir progressivement, et les matériaux biosourcés encouragés. Une nouvelle doctrine patrimoniale sera développée par la Ville, en lien avec les services de l'État, pour accélérer les projets d'adaptation des bâtiments. La mobilisation des toits et des sous-sols parisiens au profit de la transition écologique (végétalisation des toits-terrasses, déploiement de panneaux solaires photovoltaïques, création de lieux refuges, ...) sera facilitée.

■ RÉNOVER LES BÂTIMENTS PUBLICS ET PRIVÉS

- Rénover 5 000 logements sociaux par an avec un gain moyen de 60% sur l'énergie
- 100% des résidences seniors de la Ville rénovées énergétiquement d'ici 2027
- Zéro reste à charge pour la rénovation énergétique des logements des ménages les plus modestes
- Accompagnement des petits commerçants, et des petites et moyennes entreprises pour accélérer la rénovation du bâti tertiaire

- Programme «1000 toits anti-surchauffe» d'isolation d'urgence pour les logements situés sous les toits, face aux fortes chaleurs notamment
- 40 000 mètres carrés de toits blancs pour lutter contre la surchauffe des bâtiments publics municipaux
- Sortie progressive de l'utilisation du béton dans les constructions au profit de matériaux biosourcés

Mise en place d'un programme «1000 toits anti-surchauffe», programme d'isolation d'urgence face aux fortes chaleurs

Cette mesure s'inspire des programmes de lutte contre l'insalubrité que la Ville a menée au début des années 2000. L'idée serait de développer une aide spécifique, destinée aux occupants des logements des derniers niveaux qui sont les étages les plus exposés aux conséquences sanitaires des vagues de chaleur, pour y mener des travaux d'isolation permettant de limiter l'exposition de ces logements à la chaleur

Création de 40 000 m² de toits peints en blanc sur les bâtiments publics de la Ville

Cette mesure, récemment expérimentée sur plusieurs bâtiments publics de la Ville de Paris a montré ses intérêts sur les énergétiques. Peu coûteuse, elle permet de réduire de plusieurs degrés la température lors des fortes chaleurs dans des équipements sensibles comme des écoles, des crèches ou des gymnases.

■ ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DES ÉCOLES ET DES CRÈCHES PARISIENNES AVEC UNE NOUVELLE MÉTHODE

- Intervenir dans toutes les écoles et crèches pour protéger les enfants des fortes chaleurs
- Rénover 100% des écoles et des crèches d'ici 2050 en développant une nouvelle méthode de rénovation globale, alliant rénovation thermique, adaptation aux fortes chaleur et accessibilité
- Création de 60 nouvelles cours oasis supplémentaires chaque année jusqu'en 2026

Une nouvelle méthode de rénovation des écoles et des crèches

Plus de 240 écoles parisiennes ont été rénovées dans le cadre du Plan Climat entre 2011 et 2020, mais la méthode actuelle de rénovation du bâti scolaire et de la petite enfance, qui consiste à programmer les travaux pendant les vacances scolaires, ne permettra pas d'atteindre les objectifs de rénovation de l'ensemble du parc d'ici à 2050, et implique des coûts importants par l'étalement des chantiers sur plusieurs années.

Au regard des limites des rénovations partielles, une nouvelle méthode de rénovation globale, basée sur une programmation et une visibilité budgétaire très précises, et un travail de concertation avec les mairies d'arrondissement et les communautés éducatives pour accélérer et maximiser les gains attendus est proposée. Il s'agira de procéder à des travaux, sur des périodes d'un à deux ans, en intervenant sur tous les champs de la rénovation (enveloppe du bâti et centre thermique, confort d'été, rafraîchissement, travaux d'accessibilité, mise en conformité des installations de ventilation, cours Oasis etc.) sur des sites libérés de leurs usagers habituels, qui investiront d'autres bâtiments pendant la durée des travaux. L'objectif est de rénover environ 30 écoles et 10 crèches chaque année.

D'ici 2050, l'ensemble des équipements municipaux seront totalement rénovés énergétiquement

Protéger les enfants de la chaleur

Face à l'urgence climatique, des interventions ponctuelles pour déployer des solutions permettant de garantir la présence d'espaces préservés de la chaleur dans toutes les écoles et les crèches, comme l'installation de protections solaires et occultantes ou encore la peinture de toitures en blanc, seront réalisées dans l'ensemble des établissements pour lesquels une rénovation globale ne sera pas programmée avant 2030. Les établissements recevant des enfants l'été (centres de loisirs, crèches de regroupement) devront être traités prioritairement.

L'école parisienne de demain





© Guillaume Bontemps / Ville de Paris



© Joséphine Brueder / Ville de Paris

3 - RÉDUIRE DRASTIQUEMENT LES GAZ À EFFET DE SERRE ET DE LA POLLUTION DE L'AIR LIÉS À LA CIRCULATION AUTOMOBILE

À Paris, les émissions de gaz à effet de serre liés au secteur des transports ont baissé de 60% depuis 2004. Paris entend aller plus vite et plus loin dans la réduction de la place de la voiture, seul gage d'une véritable décarbonation du transport parisien. Le rééquilibrage de l'espace public sera accéléré : de grands cœurs piéton, libérés de la circulation automobile de transit, verront le jour, dans tous les arrondissements, et le boulevard périphérique sera transformé en boulevard urbain. Paris fera de la voie olympique une voie dédiée aux transports en commun et au covoiturage dès la fin des Jeux. Pour les véhicules motorisés qui demeurent indispensables à la vie de la cité (voitures de personnes en situation de handicap, bus, véhicules secours, transport de charges lourdes, bennes pour la collecte des déchets...), Paris développera des solutions de massification des mobilités propres.

Ces mesures contribueront également à la poursuite de l'amélioration de la qualité de l'air. À Paris entre 2012 et 2022, la pollution aux particules fines a baissé de 30% et de 45% pour les NO² à proximité du trafic routier. Les décès liés à la pollution de l'air et les risques de maladies dues à ces pollutions ont de ce fait fortement baissé. L'intensité et la fréquence des pics de pollution décroissent également. Ces baisses ont été permises grâce à l'ambitieuse politique de Paris en matière de réduction de la circulation automobile, de création de nombreuses pistes cyclables et de transformation de nombreux espaces précédemment dévolus à la voiture individuelle en espaces dédiés à la nature et aux mobilités douces.

■ RÉDUIRE LA PLACE DE LA VOITURE INDIVIDUELLE

Réduire la place de la voiture dans Paris :

- Transformation de 60 000 places de stationnement qui permettront de récupérer de 100 hectares pour les piétons et la végétalisation
- Création d'un cœur piéton dans chaque arrondissement
- Création de 300 rues aux écoles dont plus de la moitié sera entièrement transformée avec de la végétalisation, pose de bancs publics, fontaines, jeux pour enfants etc.



Création d'un cœur piéton dans chaque arrondissement

Fin 2024, la Ville inaugurera la première zone apaisée à grande échelle, également dénommée Zone à Trafic Limité (ZTL) dans le centre de Paris. La circulation y sera réservée aux piétons, vélos, transports en commun et à certaines catégories d'usagers (riverains, commerçants, artisans, personnes à mobilité réduite...). À compter de 2024, les autocars de tourisme ne pourront plus circuler dans le centre de Paris.

Pour aller plus loin, la Ville de Paris modifie les plans de circulation par quartiers, dans tous les arrondissements, et a pour objectif de supprimer le trafic de transit, celui qui ne fait que traverser les quartiers sans s'y arrêter. Seuls les déplacements strictement nécessaires, sanitaires et professionnels, la desserte locale ou encore les véhicules partagés comme les bus ou les taxis auront vocation à circuler dans les quartiers parisiens. Grâce à ce dispositif, la Ville de Paris créera d'ici 2026 un grand cœur piéton par arrondissement (quartiers de Montmartre, de la Réunion, du Jardin de Reuilly, du Marais, ...).

Transformation de 60 000 places de stationnement

Le Plan Climat affiche un objectif de transformation de 50% des places de stationnement actuellement présentes sur l'espace public, soit 60 000 emplacements. Cet engagement vient renforcer les ambitions fortes en matière de débitumisation et de végétalisation de l'espace public.

Plus ou moins de SUV à Paris

Plus lourds, dangereux, encombrants et polluants, les SUV consomment en moyenne 15% de plus et génèrent 20% de plus d'émission de gaz à effet de serre qu'un véhicule standard. Dès 2024, la Ville pourrait mettre en place une tarification différenciée du stationnement non résidentiel pour les 4x4 et les SUV afin de provoquer une réduction du nombre de ces véhicules circulant dans la capitale qui a augmenté de 60% entre 2019 et 2023. Une votation citoyenne sera organisée le 4 février 2024 pour que les Parisiennes et Parisiens se prononcent sur ce sujet.

ICI POUR 2024

**NOUS PRÉPARONS LA MISE
EN PLACE DE LA VOIE RÉSERVÉE
OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE**

PARIS 2024

VÉHICULES
AUTORISÉS



**PARIS SE TRANSFORME
POUR LES JEUX
ET POUR LONGTEMPS.**



paris.fr/jeux-2024



VILLE HÔTE

■ ACCOMPAGNER LES PARISIENNES ET LES PARISIENS VERS DES MOBILITÉS BAS CARBONE

- Paris ville 100 % cyclable avec une création de 180 km de pistes supplémentaires et de 130 000 places de stationnements vélo d'ici à 2026
- 30 km de nouvelles pistes cyclables reliant les sites olympiques dès 2024
- Création d'une voie dédiée au covoiturage et aux transports collectifs sur le périphérique et abaissement de la vitesse de circulation à 50 km/h
- Sortir le parc de véhicules municipaux de la motorisation thermique d'ici 2030

Fin des véhicules à motorisation thermique pour le parc de véhicules de la ville en 2030

D'ici 2030 l'ensemble des véhicules du parc de la Ville de Paris sera sorti des motorisations thermique, ou en phase de l'être pour les véhicules les plus lourds liés à la propreté et à la collecte de déchets. Une première étape sera atteinte en 2026 avec 50% du parc de véhicules décarbonés ou à faible émissions. Cet objectif va de pair avec la réduction du parc automobile de la Ville, la diminution des pollutions atmosphériques et sonores, et le développement de solutions partagées et la promotion des mobilités actives.

Une voie réservée au covoiturage et aux transports collectifs sur le boulevard périphérique

Pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, des voies olympiques et paralympiques prioritaires sur le boulevard périphérique et les autoroutes franciliennes seront mises en place pour assurer les déplacements des athlètes et de la famille olympique et paralympique entre les villages, hôtels et les sites de compétition. À l'issue des Jeux, ces voies deviendront, en héritage, des voies dédiées au covoiturage et aux transports collectifs, elles répondront ainsi aux grands enjeux environnementaux d'aujourd'hui et de demain : améliorer la qualité de l'air, diminuer les nuisances sonores, résorber la congestion, mais aussi réduire la consommation de carburants et alléger les dépenses des ménages.



4 - ACCÉLÉRER LA SORTIE DES ÉNERGIES FOSSILES, PRÉSERVER LES RESSOURCES EN TANT QUE BIEN COMMUN ET VISER 100 % D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

■ METTRE FIN À L'UTILISATION D'ÉNERGIES FOSSILES

- Plan de sobriété énergétique: -15% d'énergies consommées dans les bâtiments municipaux d'ici 2030
- Réduire de 30% la consommation liée à l'éclairage public
- Accompagnement vers la sortie du fioul des bâtiments privés et publics d'ici 2030
- Sortie des énergies fossiles en 2040 pour tous les équipements publics
- Faciliter le raccordement des établissements publics aux réseaux de chauffage et de froid urbain

Sortie des énergies fossiles en 2040 pour les équipements publics concernés

La sortie des énergies fossiles pour tous les équipements publics municipaux, dix ans avant l'échéance de la neutralité carbone, serait un signal très fort et une contribution très concrète à la transition énergétique. Pour y parvenir, il est proposé de mettre en place un plan dédié. Les services de la Ville ont déjà élaboré une stratégie de mutation des chaudières à gaz vers le réseau de chaleur.

■ MASSIFIER LA PRODUCTION ET L'UTILISATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

- Création et déploiement de 6000 installations de production d'énergies renouvelables sur le parc municipal
- Augmentation massive de la production solaire parisienne sur les immeubles de logements sociaux, en accompagnant les copropriétés et les grands propriétaires fonciers parisiens

Création et déploiement de 6000 installations de production d'énergie renouvelable sur les bâtiments municipaux

Cette mesure vise à matérialiser l'ambition de la Ville en matière d'énergies renouvelables, en fixant un objectif très élevé : rendre l'ensemble de ses bâtiments producteurs d'énergies, sous des formes diverses d'ici 25 ans. La Ville mobilise tous les leviers à sa disposition, en l'occurrence son parc bâti, pour contribuer aux objectifs de développement des ENR à Paris. Toutes les solutions seront étudiées selon les emplacements géographiques, les contraintes architecturales et les opportunités physiques : solaire, géothermie, récupération de chaleur. Les projets pourront être réalisés en autoconsommation, en réinjection ou encore en partage de production.



■ PRÉSERVER LES RESSOURCES

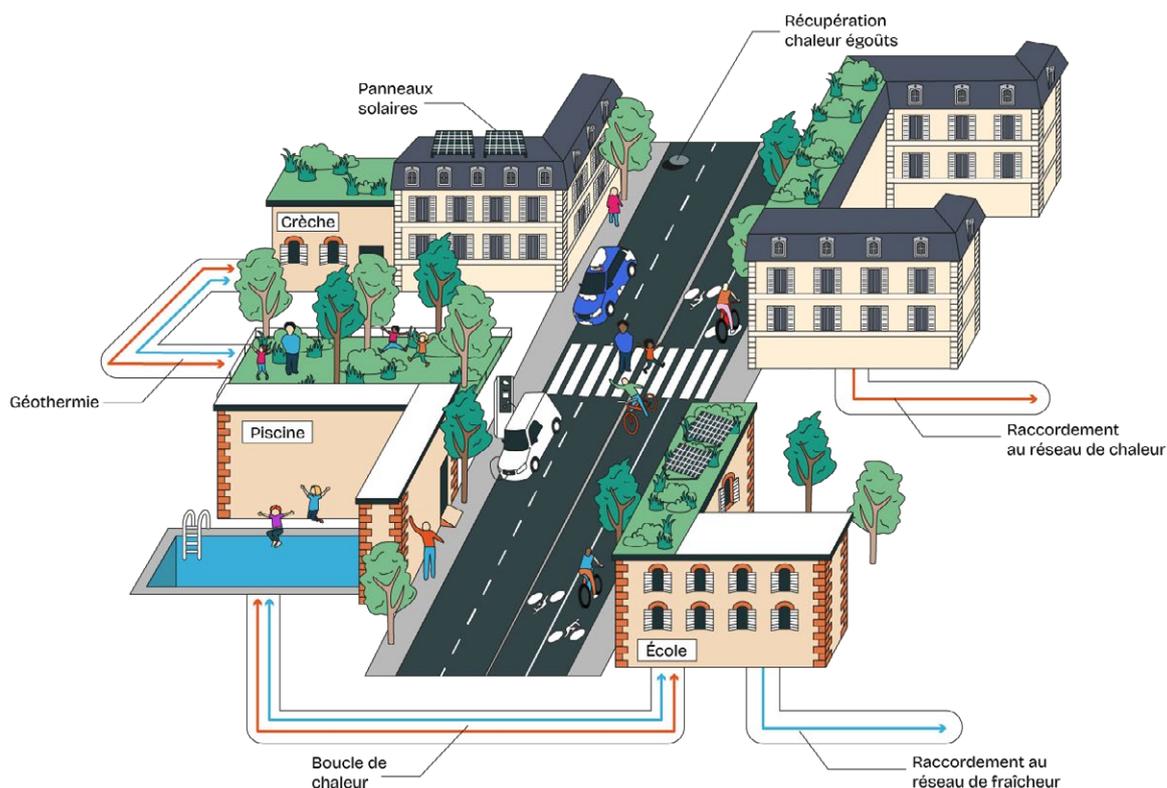
- Récupération de la chaleur perdue (métro, égouts, datacenters) sur tout le territoire pour alimenter le réseau de chaleur de Paris
- Réduire de 15% les prélèvements d'eau dans le milieu naturel à l'horizon 2030
- Utilisation l'eau de pluie, les eaux d'exhaure et l'eau non potable pour arroser la végétation

Protéger les zones de captages d'eau et plaider pour l'interdiction des pesticides sur les espaces sensibles

Pour améliorer la qualité des eaux souterraine, protéger la ressource et limiter les traitements nécessaires à la potabilisation de l'eau, Paris, à travers son opérateur Eau de Paris, accompagne les agriculteurs dont les exploitations sont situées sur des aires de captage d'eau, dans leur transition vers des modèles d'agriculture biologique ou durable. Un régime d'aides spécifiques a vu le jour en 2020, et permettra d'engager plus de 28000 hectares vers des pratiques plus durables.

Pour aller plus loin, Paris défendra auprès du législateur l'interdiction des usages de produits polluants, et notamment des pesticides, sur les aires d'alimentation des captages d'eau. Elle plaidera aussi en faveur de l'application du principe de pollueur-payeur, pour faire porter le coût de la dépollution de l'eau aux producteurs de substances polluantes plutôt qu'aux usagers et usagères.

Ville 100 % énergies renouvelables





© Clément Dorval / Ville de Paris



© Joséphine BRueder / Ville de Paris

5 - PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER UNE ÉCONOMIE LOCALE, RÉILIENTE ET BAS CARBONE

Paris soutient la transformation écologique de l'économie en mobilisant les leviers municipaux pour promouvoir, accompagner et investir dans le commerce et l'artisanat local et durable, et trouver le chemin d'une consommation plus responsable, de proximité et moins destructrice des ressources.

L'alimentation représente environ 20% de l'empreinte carbone du territoire Parisien. Avec ce Plan Climat, Paris continue de favoriser une alimentation durable, plus végétale et locale, notamment dans ses restaurants municipaux. Elle encourage aussi l'approvisionnement local, la transformation alimentaire sur son territoire et le développement de l'agriculture urbaine.

Pour amorcer le changement sociétal qui va de pair avec la transition écologique, des métiers nouveaux vont voir le jour, d'autres devront évoluer pour s'adapter. La Ville de Paris mobilisera la recherche ses services, ses ressources humaines et l'enseignement supérieur pour accompagner cette mutation du travail et de l'emploi vers les domaines clés de la transition écologique face aux conséquences du dérèglement climatique : efficacité énergétique des bâtiments, énergies renouvelables, agriculture urbaine et alimentation durable...

Avec l'accélération du dérèglement climatique, ce sont des volumes d'investissements inédits qui devront être mobilisés, par la puissance publique et les parties prenantes du territoire. Une trajectoire des investissements sera élaborée pour s'assurer de leur bon niveau et du rythme de leur engagement. Les acteurs économiques et les financements privés seront mobilisés, tout comme la commande publique qui représente un levier considérable pour la transition écologique.

■ ACCOMPAGNER ET INVESTIR DANS LE COMMERCE ET L'ARTISANAT LOCAL ET DURABLE

- Création d'un hub du réemploi et créations de nouvelles ressourceries partout dans Paris
- Engager les entreprises parisiennes sur les objectifs climatiques de la Ville
- Sortie des plastiques à usage unique à Paris



© Joséphine BRueder / Ville de Paris



© Jean-Baptiste Curjat / Ville de Paris

Création d'un hub de l'économie circulaire et créations de nouvelles ressourceries partout dans Paris

Afin de favoriser et d'accompagner une économie de seconde, plus vertueuse, circulaire et solidaire, la Ville de Paris va créer un grand hub du réemploi et déployer de nouvelles ressourceries dans tous les arrondissements

Sortie des plastiques à usage unique à Paris

La Ville mène une politique résolue de lutte contre la pollution plastique, en poursuivant un objectif ambitieux : celui de sortir du plastique à usage unique d'ici 2024. La Ville a souhaité faire des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 un accélérateur pour la sortie des plastiques à usage unique en imposant cette ambition dans son programme de « transformations olympiques » de 2019. Cet objectif a été décliné sur les usages les plus visibles et les produits qui ont le plus tendance à s'échapper dans l'environnement. L'ambition pour les Jeux est de montrer qu'on peut changer la donne sur certains usages très gourmands en plastique, comme ceux liés aux boissons, à l'alimentation et aux goodies.

■ PRODUIRE UNE ALIMENTATION DURABLE PLUS VÉGÉTALE ET LOCALE

- Introduction de 3 repas végétariens par semaine avec 75% de bio dans les cantines parisiennes d'ici à 2030

Trois repas végétariens par semaine et 75% de produits bio dans la restauration collective d'ici à 2030

Cette mesure permettra de renforcer le Plan alimentation durable, pour passer de deux à trois repas végétariens par semaine dans la restauration collective, et porter la part d'alimentation locale (dans un rayon de 250 km autour de Paris) à 60% d'ici à 2030 avec l'objectif de 75% de bio dans la restauration collective.

■ FINANCER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Plaidoyer pour l'instauration d'une taxe sur le e-commerce avec l'explosion des livraisons en s'inspirant de la taxe Amazon
- Introduction d'une taxe de séjour de 5% sur les séjours dans palaces et hôtels 5 étoiles
- Orientation des financements privés vers la transition écologique du territoire grâce à la nouvelle Coopérative Carbone et le Fonds pour Paris
- Création du Fonds Paris ESS

Plaidoyer pour l'instauration d'une taxe sur le e-commerce avec l'explosion des livraisons en s'inspirant de la taxe Amazon

L'instauration d'une telle taxe permettra à la Ville d'afficher une position sur les services de livraisons rapides, qui génèrent d'importantes externalités négatives à Paris, tant en terme d'intensité d'usage de l'espace public (congestion urbaine, pollution environnementale), que production de déchets (emballages et gaspillage alimentaire) et de conditions sociales des livreurs (précarisation de l'emploi). S'inspirant la « taxe Amazon » instaurée par Barcelone sur les opérateurs de livraisons locaux ayant un chiffre d'affaire de plus de 1M€ annuels, la Ville plaidera pour la mise en place d'une taxe locale sur les colis issus du e-commerce.

Cette mesure aurait un impact positif sur les recettes de la Ville. À titre d'exemple, une taxe de 1 euro par colis livré en express (24/48h) permettrait de générer une redevance de 180 millions d'euros par an à Paris.

Mobiliser les acteurs économiques parisiens dans la lutte contre le changement climatique

Avec son programme « Paris Action Climat Biodiversité » Paris mobilise les entreprises parisiennes à s'engager concrètement pour contribuer aux objectifs du Plan Climat, et les incitant à mettre en place des actions pour développer de nouvelles capacités de production d'énergies renouvelables en toiture, sortir du plastique à usage unique, réaliser des travaux de rénovation énergétique de leurs locaux, végétaliser leurs façades...

■ AFFIRMER LA PLACE DES VILLES DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Paris est depuis plusieurs années, reconnue à travers le monde entier pour sa position pionnière et ses fortes actions en faveur de la préservation du climat. La Ville de Paris se mobilise lors des grands sommets internationaux pour partager son expertise, et entreprendre de nombreuses actions de plaidoyer avec d'autres métropoles du globe afin d'amorcer les actions nécessaires à l'adaptation aux conséquences du dérèglement climatique et au respect des objectifs fixés par l'Accord de Paris.

- Organiser la COP des Villes en 2025 à Paris
- Soutien d'un traité de non-prolifération des énergies fossiles
- Participation et plaidoyer lors des rendez-vous climatiques internationaux comme les COP, COP des villes, C40 etc.
- Financement direct des Villes
- Accueil et protection des défenseurs de l'environnement menacés dans leur pays
- Contribution au financement des pertes irréversibles causées par le changement climatique dans les villes touchées par des catastrophes

CONTACT

Service de presse de la Ville de Paris
presse@paris.fr
01 42 76 49 61

